

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 293'000.-- pour la rénovation du  
Kiosque à Musique de la Place d'Armes.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le mardi 26 août 2008 à 19h à la salle des XII au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville. Elle était composée de Mmes et MM Madeleine Lechmann, Josy Tessa (rempl. Mme Nora Lechmann), Jean-David Chapuis, Yvan Gindroz, Jean-Louis Klaus, Albert Martin, Gnanaseelan Subramaniam et Jean-Louis Vial désigné rapporteur. M. Stéphane Balet était absent et excusé.

Etaient également présents M. le Municipal Paul-Arthur Treyvaud, M. Markus Bärtschi et M. Jean-François Sutterlet. Nous les remercions de nous avoir apporté les compléments techniques nécessaires.

Le Kiosque à musique situé sur la Place d'Armes est propriété de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il présente des dégradations, certaines importantes (trois poteaux porteurs fissurés, manque d'étanchéité de la couverture en ardoises de fibrociment, mauvais état de la ferblanterie, non-conformité de l'installation électrique), d'autres mineures (charpente en général en bon état, humidité du local en sous-sol, quelques infiltrations d'eau). Si des travaux de restauration ne sont pas entrepris, ce bâtiment ne pourra que tomber en ruines et devra être démolé. A noter que les ardoises en Eternit ne devraient pas poser de problème d'amiante.

A l'heure actuelle, le Kiosque à musique n'a pas d'affectation particulière. Il n'est utilisé que de manière ponctuelle, par exemple dernièrement pour le Festyfoot et la Fête de la Musique. Il s'agit pourtant d'un bâtiment cher aux Yverdonnois, d'un élément important de la Place d'Armes et d'un édifice appartenant de plein droit au patrimoine de notre ville. Ne pourrait-on pas le mettre encore davantage en valeur, par la pose de bancs sur son pourtour intérieur ? Il est vrai qu'il serait alors plus attirant encore pour des visiteurs indésirables. Le risque existe, mais semble mineur par rapport à la valeur du bâtiment. L'organisation de concerts plus intimistes est problématique à cause du bruit des voitures passant à proximité. Pourtant, avec les moyens de sonorisation actuels... Certains commissaires se souviennent de manifestations musicales organisées au Kiosque. Ne pourrait-on pas prendre contact avec le Théâtre Benno Besson et l'Echandole ? Pourrait-on le déplacer aux Rives du Lac ? La commission écarte cette idée face au prix de cette opération et surtout face à la perte de sa valeur « décorative » à la Place d'Armes. Il pourrait aussi être utilisé pour de petites expositions. Enfin, rappelons qu'il s'agit du seul endroit couvert où des personnes peuvent pique-niquer sans avoir besoin de payer des consommations.

Conclusions.

La commission unanime estime que le Kiosque à musique mérite d'être conservé et que sa rénovation est nécessaire. Mais elle insiste fortement sur sa mise en valeur. Son inauguration devra être l'occasion d'une fête et devra servir de point de départ à un programme d'activités culturelles permettant d'utiliser ce bâtiment. Elle souhaite donc que le dicastère de la Culture se saisisse également de ce dossier.

Au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité de ses membres présents, vous propose, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter l'ensemble des articles présentés.

Yverdon-les-Bains, le 28 août 2008

Jean-Louis Vial

